

A propos du journal

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres**

Band (Jahr): **10 (1912)**

Heft 11

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos du Journal.

Il ne faut pas croire que l'absence de toute intervention welsche dans la discussion des propositions de notre collègue Helmerking soit un indice du peu d'intérêt qu'attache la région romande à la parution simultanée de notre journal en allemand et en français.

Au contraire, les sections romandes appellent de tous leurs vœux le moment où le journal leur apportera plus de matière en français. Toutefois, pour obtenir ce résultat, la bonne solution n'est pas encore trouvée, celle naturellement qui puisse satisfaire et les vœux des lecteurs et les exigences de la caisse.

Il semble pourtant que c'est aller bien vite en besogne que de vouloir tout de suite, soit créer des éditions distinctes, soit s'entourer de collaborateurs rétribués.

Il existe certains journaux en Suisse qui paraissent également dans les deux langues, qui publient des mêmes articles en allemand et en français en regard les uns des autres, chaque page étant alors divisée en deux parties.

On pourrait, semble-t-il, s'enquérir auprès des rédacteurs de ces journaux et se rendre compte ainsi de l'avantage que ce mode de faire leur a procuré.

Dans les premiers temps, le format et le nombre de pages du journal pourraient rester identiques à ce qu'il est actuellement, la matière traitée dans chaque numéro serait donc moitié de ce qu'elle est à présent. Puis peu à peu, lorsque le nombre des collaborateurs augmentera, lorsque les discussions seront plus nourries et les sujets à traiter plus nombreux, on pourra augmenter le nombre des pages ou le format.

En tous cas, il faudra que le texte allemand comprenne les mêmes articles que le texte français et vice-versa, car on ne peut pas admettre que les collègues d'une langue soient favorisés ou lésés plutôt que les collègues de l'autre langue.

Cette manière de procéder pourra certainement suffire pendant quelques années, pendant assez longtemps en tous cas, pour que l'on puisse se rendre compte des inconvénients et des avantages du système, et proposer autre chose en connaissance de cause.

Rn.
